## 109.3 - STATUT DES JOUEURS RÉSEAU DE DÉVELOPPEMENT 17U AAA

Un joueur ayant évolué la saison précédente au Réseau de développement 17U AAA doit évoluer à la classe 18U/21UF la plus élevée de sa région (excluant le AAA) afin d'être éligible à titre de lanceur lors des parties de son équipe.

Révision #1 Créé 2 mars 2023 16:37:05 par Baseball Québec Mis à jour 2 mars 2023 16:37:10 par Baseball Québec